

BUREAU DU 25 JUIN 2018

<u>Présents</u>	Michèle BOURCET, Monique JOUBERT-LAURENCIN, Andrée TIRREAU, Emily UNIA et Françoise BOSSAN Guy BILLOUDET, René FEYEUX, Henri GUILLERMIN, Daniel GRAS, Paul MOREL, Michel NOVE-JOSSERAND, Dominique REPIQUET, Dominique SAVOT, Bertrand VERNOUX et Philippe COILLARD
<u>Excusés</u>	Agnès PELUS, Marie-Claude PAGNEUX, Daniel CLERE, Denis LARDET, Jean-Claude THEVENOT et Jean-Marc WILLEMS
<u>Absents</u>	Gilbert JULLIN et Jean-Pierre MARGUIN
<u>Services</u>	Fabienne MICHEL
<u>Secrétariat</u>	Marie-Alice BALSA

TARIFS D'UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Intervention de Dominique SAVOT (cf. diaporama).

A la suite de la présentation, Dominique SAVOT précise que ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2018.

Ce point sera présenté au Conseil Communautaire du lundi 9 juillet.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DU TERRITOIRE

Intervention de Dominique SAVOT (cf. diaporama).

A la suite de la présentation, et après discussions, le Président précise que le soutien sera en faveur des licenciés de moins de 18 ans et sera applicable à compter de la saison sportive 2018/2019, avec inscription budgétaire en 2019.

Bertrand VERNOUX fait remarquer que le nombre de bénéficiaires par saison ne devrait pas être élevé.

Ce point sera présenté au Conseil Communautaire du lundi 9 juillet.

AIDE A L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

Intervention de Fabienne MICHEL (cf. diaporama).

A la suite de la présentation, Fabienne MICHEL précise que la commission « finances » a défini des critères permettant de garantir une équité sur le territoire :

- être âgé de moins de 18 ans
- résider sur le territoire intercommunal
- ne pas être inscrit uniquement en chant choral

En appliquant ces critères, 175 élèves sont éligibles.

L'enveloppe financière représenterait donc la somme de 8 750 €.

Le Président informe le Bureau qu'une rencontre avec l'association AIAMA a eu lieu le mardi 12 juin pour leur exposer la situation.

Le budget de l'association pour la saison 2017/2018 ayant été établi avec une aide financière de la Communauté de Communes identique aux années précédentes, l'association AIAMA se verra allouer la somme de 12 000 €. Mais dès l'année 2019, la subvention versée sera calculée sur la base des nouveaux critères.

Le tableau de répartition par commune des élèves de l'AIAMA sera envoyé, pour information, aux mairies.

Ce point sera présenté au Conseil Communautaire du lundi 9 juillet.

SPANC – REHABILITATION DES INSTALLATIONS : CRITERES DE SELECTION DES DOSSIERS POUR L'ATTRIBUTION DE L'AIDE FINANCIERE DE L'AGENCE DE L'EAU

Intervention de Dominique REPIQUET (cf. diaporama).

A la suite de la présentation, Dominique REPIQUET confirme au Bureau que l'aide de l'agence de l'eau prendra fin cette année avec le programme de réhabilitation 2018.

Le Président souhaite que les dossiers soient également étudiés en fonction de leur ordre d'arrivée.

PCAET : ENGAGEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE DU SIEA

Intervention de Guy BILLOUDET (cf. diaporama).

Ce point sera présenté au Conseil Communautaire du lundi 9 juillet.

COLLECTE DES DECHETS AU POINT D'EAU A REYSSOUZE

Intervention de Guy BILLOUDET (cf. diaporama).

A la suite de la présentation, le Président informe le Bureau qu'une réunion sera organisée avec les maires des communes de Pont-de-Vaux et Reyssouze afin de trouver une solution.

DATE DES ELECTIONS DU COMITE TECHNIQUE (COLLEGE DES AGENTS)

Intervention de Fabienne MICHEL.

Fabienne MICHEL rappelle la création d'un comité technique et les élections professionnelles qui se sont déroulées le mardi 14 novembre 2017.

De nouvelles élections professionnelles auront lieu le jeudi 6 décembre pour les trois versants de la fonction publique.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

▪ Intervention de Guy BILLOUDET

✓ Contrôle des points d'eau incendie

A la suite du recensement des poteaux d'incendie réalisé sur le territoire, le SDIS de l'Ain a remis ce jour, lundi 25 juin, un débitmètre au centre de secours de Feillens.

Le Président suggère que ce débitmètre soit confié aux centres de secours de Feillens et Pont-de-Vaux et rappelle que les contrôles des points d'eau sont à réaliser par les pompiers volontaires.

✓ Mondial du quad

Une réunion s'est tenue le vendredi 22 juin dernier en Préfecture de l'Ain et l'autorisation pour l'édition 2018 a été obtenue.

Afin de préparer l'édition 2019 et de travailler sur la partie environnementale, une première réunion de travail aura lieu le mardi 10 juillet au matin à la Communauté de Communes en présence des différents intervenants (commune de Pont-de-Vaux, association AMPV, bureau d'études SAGE Environnement, services départementaux du Conseil Départemental de l'Ain).

✓ Digues

La visite des digues en présence du Préfet sera fixée deuxième quinzaine de juillet.

▪ Intervention de Daniel GRAS

✓ Maison médicale à Pont-de-Vaux

Daniel GRAS interroge le Président sur l'absence de nouveaux médecins au sein de la maison médicale à Pont-de-Vaux.

Le Président rappelle l'effort financier réalisé par la Communauté de Communes, y compris la prise en charge du salaire de la remplaçante à mi-temps de la secrétaire médicale en congé de maternité.

Lors de la session du Conseil Départemental du lundi 2 juillet, le Président interrogera l'ARS sur cette situation.

Michèle BOURCET informe le Bureau qu'elle a pris contact avec la permanence de coordination de Tournus, association loi 1901 prise en charge par l'ARS, pour obtenir des informations.

Le docteur TRIQUET, médecin généraliste, a rappelé que le recrutement de médecins n'incombait pas aux collectivités.

Le Président demande à Madame BOURCET de transmettre les coordonnées de Monsieur TRIQUET à la Communauté de Communes afin de convenir d'un rendez-vous.

▪ Intervention de Dominique SAVOT

Dominique SAVOT informe le Bureau qu'une réunion pour l'élaboration du planning pour l'apprentissage de la natation à la piscine Archipel pour la saison 2018/2019 aura lieu demain, mardi 26 juin.